Service DUME
DOCUMENT UNIQUE DE MARCHÉ EUROPÉEN

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Document Unique

de Marché Européen

Type de procédure: Procédure adaptee
Date: 02/11/2026
Id DUME: d2pvtytv
Id de la consultation: 3-949966
Libellé de la consultation: 2026-30
Lot(s) applicable(s):
2 - INTERVENTIONS D'UN MONTANT SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 15 000 euros HT – ACCORD-CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRE EXÉCUTÉ PAR MARCHÉS SUBSÉQUENTS
1 - INTERVENTIONS D'UN MONTANT INFÉRIEUR À 15 000 euros HT – ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE EXÉCUTÉ PAR BONS DE COMMANDE

COPIE

Partie I : Informations concernant la procédure de passation et de marché et le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice

Informations concernant la publication

Pour les procédures de passation de marché dans le cadre desquelles un appel à concurrence a été publié au Journal officiel de l'Union Européenne, les informations requises au titre de la partie I seront automatiquement récupérées par voie électronique pour autant que le service DUME électronique soit utilisé pour générer et remplir le DUME. Référence de l'avis pertinent publié au Journal officiel de l'Union européenne :

Si l'avis est envoyé au JOUE mais non publié, Indiquer le numéro d'identification temporaire donné par JOUE (TED) S numéro [], date [], page [] :

N° avis du JAL ou du BOAMP :

URL du JO : Journal officiel français

Si aucun appel d'offres n'est publié au Journal officiel, ou s'il n'est pas nécessaire d'en publier, l'autorité ou l'entité contractante doit identifier clairement la procédure de passation de marché (par exemple, la référence à une publication de niveau national)

Identité de l'acheteur
Nom officiel : **Office public communautaire de Plaine Commune**
Pays : **France**

Informations relatives à la procédure de passation de marché
Objet marché : ACCORD-CADRE POUR LES TRAVAUX D?AMENAGEMENTS ET DE REFECTION DE VOIRIE ET RSEAUX DIVERS (V.R.D) SUR L?ENSEMBLE DU PATRIMOINE DE L?OPH PLAINE COMMUNE HABITAT
Brève description : Le prsent accord cadre a pour objet les travaux d?amnagement, de terrassement et de rfection des espaces extrieurs sur l?ensemble du patrimoine de Plaine Commune Habitat. Les prestations sont plus prcisment dtailles dans les Cahiers des clauses techniques particulires (CCTP). Le prsent accord-cadre est alloti en deux lots, dfinis comme suit : Lot n1 : Travaux d?amnagements et de rfection de voirie et rseaux divers (V.R.D.) sur l?ensemble du patrimoine de Plaine Commune Habitat pour interventions d?un montant infrieur 15 000 euros HT. Lot n 2 : Travaux d?amnagements et de rfection de voirie et rseaux divers (V.R.D.) sur l?ensemble du patrimoine de Plaine commune habitat pour les interventions d?un montant suprieur ou gal 15 000 euros HT. Le prsent accord-cadre n?est pas dcompos en tranches. La prsentation de variantes impose n?est pas autorise au titre du prsent accord-cadre. La prsentation de variantes libres n?est pas autorise au titre du prsent accord-cadre. Les travaux seront excuts sur l?ensemble du patrimoine de Plaine Commune Habitat. Les titulaires devront rserver, dans le cadre de l?excution des prestations, un nombre minimal d?heures de travail une action d?insertion professionnelle fix comme suit : Lot N : 650 heures minimum d?insertion, correspondant titre indicatif un poste en quivalent temps plein sur une priode de cinq mois ; Lot N 2 : 650 heures minimum d?insertion, correspondant titre indicatif un poste en quivalent temps plein sur une priode de deux moise. Les lots n 1 et n 2 du prsent accord-cadre sont conclus pour une dure initiale d?1 an, compter du 1e janvier 2027, ou, si la notification est postrieure cette date, compter de la date de notification, et jusqu?au 31 dcembre 2027.Il est tacitement reconductible 3 fois, par anne civile, sans que sa dure totale ne puisse excder 4 ans.
Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice (le cas échéant) : 2026-30

COPIE

Partie II : Informations concernant l’opérateur économique

A. Informations concernant l’opérateur économique

Nom :
Numéro et rue :
Code postal :
Ville :
Pays :
Adresse internet :
Adresse électronique :
Téléphone :
Personne ou personnes de contact :
Numéro de TVA (le cas échéant) :

L’opérateur économique est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise ?
Réponse :

S’il y a lieu, indiquez le ou les lots que l’opérateur économique souhaite soumettre à la procédure de passation de marché : **Réponse : Lot(s) 1, 2**

B. Informations relatives aux représentants de l’opérateur économique

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Numéro et rue :
Code postal :
Ville :
Pays :
Téléphone :
Courriel :
Fonction/agissant en qualité de :
Forme juridique de l'opérateur économique/informations générales :

C. Informations relatives au recours aux capacités d’autres entités

D. Informations concernant les sous-traitants

Partie III : Motifs d'exclusion à prendre en compte dans le marché

A. Motifs liés à des condamnations pénales

COPIE

Participation à une organisation criminelle

L'opérateur économique a-t-il fait l'objet d'une condamnation prononcée par jugement définitif il y a moins de 5 ans pour participation à une organisation criminelle ?	**Réponse :**
Date de la condamnation :	
Motif(s) de la condamnation :	
Personne(s) ayant été condamné(s) :	
Durée de la période d'exclusion et motifs :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Corruption

L'opérateur économique a-t-il fait l'objet d'une condamnation prononcée par jugement définitif il y a moins de 5 ans pour corruption ?	**Réponse :**
Date de la condamnation :	
Motif(s) de la condamnation :	
Personne(s) ayant été condamné(s) :	
Durée de la période d'exclusion et motifs :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Fraude

L'opérateur économique a-t-il fait l'objet d'une condamnation prononcée par jugement définitif il y a moins de 5 ans pour fraude ?	**Réponse :**
Date de la condamnation :	
Motif(s) de la condamnation :	
Personne(s) ayant été condamné(s) :	
Durée de la période d'exclusion et motifs :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Infraction terroriste ou infraction liée aux activités terroristes

L'opérateur économique a-t-il fait l'objet d'une condamnation prononcée par jugement définitif il y a moins de 5 ans pour infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes ?	**Réponse :**
Date de la condamnation :	
Motif(s) de la condamnation :	
Personne(s) ayant été condamné(s) :	
Durée de la période d'exclusion et motifs :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

COPIE

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme

L'opérateur économique a-t-il fait l'objet d'une condamnation prononcée par jugement définitif il y a moins de 5 ans pour infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes ?	**Réponse :**
Date de la condamnation :	
Motif(s) de la condamnation :	
Personne(s) ayant été condamné(s) :	
Durée de la période d'exclusion et motifs :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains

L'opérateur économique a-t-il fait l'objet d'une condamnation prononcée par jugement définitif il y a moins de 5 ans pour travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ?	**Réponse :**
Date de la condamnation :	
Motif(s) de la condamnation :	
Personne(s) ayant été condamné(s) :	

Durée de la période d'exclusion et motifs :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

B. Motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale

Paiement d'impôts et taxes

L'opérateur économique a-t-il manqué à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes, tant dans le pays où il est établi que dans l'État membre du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice s'il diffère de son pays d'établissement ?	**Réponse :**
Pays ou état membre concerné :	
Montant concerné :	
Ce manquement aux obligations a-t-il été établi par d'autres moyens qu'une décision judiciaire ou administrative ?	**Réponse :**
Veuillez préciser les moyens utilisés :	
L'opérateur économique a-t-il rempli ses obligations en payant ou en concluant un accord contraignant en vue de payer les impôts et taxes ou cotisations de sécurité sociale dus, y compris, le cas échéant, tout intérêt échu ou les éventuelles ?	**Réponse :**
Amendes ?	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

COPIE

Paiement de cotisations de sécurité sociale

L'opérateur économique a-t-il manqué à ses obligations relatives au paiement de cotisations de sécurité sociale, tant dans le pays où il est établi que dans l'État membre du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice s'il diffère de son pays d'établissement ?	**Réponse :**
Pays ou état membre concerné :	
Montant concerné :	
Ce manquement aux obligations a-t-il été établi par d'autres moyens qu'une décision judiciaire ou administrative ?	**Réponse :**
Veuillez préciser les moyens utilisés :	
L'opérateur économique a-t-il rempli ses obligations en payant ou en concluant un accord contraignant en vue de payer les impôts et taxes ou cotisations de sécurité sociale dus, y compris,	**Réponse :**

le cas échéant, tout intérêt échu ou les éventuelles ?	
Amendes ?	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

C. Motifs liés à l'insolvabilité, aux conflits d'intérêts ou à une faute professionnelle

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental

L'opérateur économique a-t-il, à sa connaissance, manqué à ses obligations dans le domaine du droit environnemental ?	**Réponse :**
Veuillez les décrire :	
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?	**Réponse :**
Veuillez les décrire :	

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social

L'opérateur économique a-t-il, à sa connaissance, manqué à ses obligations dans le domaine du droit social ?	**Réponse :**
Veuillez les décrire :	
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?	**Réponse :**
Veuillez les décrire :	

COPIE

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail

L'opérateur économique a-t-il, à sa connaissance, manqué à ses obligations dans le domaine du droit du travail ?	**Réponse :**
Veuillez les décrire :	
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?	**Réponse :**
Veuillez les décrire :	

Faillite

L'opérateur économique est-il en faillite personnelle ou fait-il l'objet d'une interdiction de gérer ?	**Réponse :**
Veuillez préciser votre réponse :	
Indiquer les raisons autorisant néanmoins à remplir les obligations du contrat. Ces données ne sont pas nécessaires si l'exclusion d'opérateurs économiques est obligatoire en vertu de la législation nationale, sans possibilité de dérogation dans les cas où l'opérateur est malgré tout en mesure de remplir le contrat :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**

Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Insolvabilité

L'opérateur économique fait-il l'objet d'une procédure d'insolvabilité ou de liquidation ?	**Réponse :**
Veuillez préciser votre réponse :	
Indiquer les raisons autorisant néanmoins à remplir les obligations du contrat. Ces données ne sont pas nécessaires si l'exclusion d'opérateurs économiques est obligatoire en vertu de la législation nationale, sans possibilité de dérogation dans les cas où l'opérateur est malgré tout en mesure de remplir le contrat :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Procédure de conciliation

L'opérateur économique a-t-il conclu une procédure de conciliation ?	**Réponse :**
Veuillez préciser votre réponse :	
Indiquer les raisons autorisant néanmoins à remplir les obligations du contrat. Ces données ne sont pas nécessaires si l'exclusion d'opérateurs économiques est obligatoire en vertu de la législation nationale, sans possibilité de dérogation dans les cas où l'opérateur est malgré tout en mesure de remplir le contrat :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

COPIE

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale

L'opérateur économique se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ?	**Réponse :**
Veuillez préciser votre réponse :	
Indiquer les raisons autorisant néanmoins à remplir les obligations du contrat. Ces données ne sont pas nécessaires si l'exclusion d'opérateurs économiques est obligatoire en vertu de la législation nationale, sans possibilité de dérogation dans les cas où l'opérateur est malgré tout en mesure de remplir le contrat :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	

Code :	
Autorité :	

Biens administrés par un liquidateur

Les biens de l'opérateur économique sont-ils administrés par un liquidateur ou placés sous administration judiciaire ?	**Réponse :**
Veuillez préciser votre réponse :	
Indiquer les raisons autorisant néanmoins à remplir les obligations du contrat. Ces données ne sont pas nécessaires si l'exclusion d'opérateurs économiques est obligatoire en vertu de la législation nationale, sans possibilité de dérogation dans les cas où l'opérateur est malgré tout en mesure de remplir le contrat :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

État de cessation d'activités

L'opérateur économique se trouve-t-il en état de cessation d'activités ?	**Réponse :**
Veuillez préciser votre réponse :	
Indiquer les raisons autorisant néanmoins à remplir les obligations du contrat. Ces données ne sont pas nécessaires si l'exclusion d'opérateurs économiques est obligatoire en vertu de la législation nationale, sans possibilité de dérogation dans les cas où l'opérateur est malgré tout en mesure de remplir le contrat :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

COPIE

Coupable d'une faute professionnelle grave

L'opérateur économique est-il coupable d'une faute professionnelle grave ?	**Réponse :**
Veuillez les décrire :	
Avez-vous pris des mesures pour démontrer que vous êtes fiable («auto-réhabilitation») ?	**Réponse :**
Veuillez les décrire :	

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence

L'opérateur économique a-t-il conclu des accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence ?	**Réponse :**
Veuillez les décrire :	

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché

L'opérateur économique a-t-il connaissance d'un conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché ?	**Réponse :**
Veuillez préciser :	

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché

L'opérateur économique, ou une entreprise qui lui est liée, a-t-il/elle conseillé l'acheteur, ou été autrement associé(e) à la préparation de la procédure de passation de marché ?	**Réponse :**
Veuillez préciser :	

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables

L'opérateur économique a-t-il fait l'objet d'une résiliation d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec une entité adjudicatrice ou d'une concession antérieure, ou de dommages et intérêts ou d'une autre sanction comparable dans le cadre de ce marché ou de cette concession antérieur(e) ?	**Réponse :**
Veuillez les décrire :	

Coupable de fausses déclarations, dissimulation d'informations, incapacité de présenter les documents requis et obtention d'informations confidentielles sur cette procédure

L'opérateur économique s'est-il trouvé dans l'une des situations suivantes : **1.** il s'est rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection ? **2.** il a caché ces informations ? **3.** il n'a pas été en mesure de présenter sans délai les documents justificatifs requis par l'acheteur ? **4.** il a entrepris d'influencer indûment le processus décisionnel de l'acheteur, d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure de passation de marché, ni de fournir par négligence des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution ?	**Réponse :**

COPIE

D. Motifs d'exclusion purement nationaux

Motifs d'exclusion purement nationaux

Les motifs d'exclusion purement nationaux qui sont précisés dans l'avis pertinent ou dans les	

documents de marché s'appliquent-ils ?	**Réponse :**
Veuillez les décrire :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Partie IV : Critères de sélection

A. Aptitude

Inscription sur un registre professionnel pertinent

Il est inscrit sur le registre professionnel ou le registre de commerce pertinent de l'Etat membre dans lequel il est établi :	**Réponse :**
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Inscription sur un registre du commerce

Il est inscrit sur le registre professionnel ou le registre de commerce pertinent de l'Etat membre dans lequel il est établi :	**Réponse :**
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

COPIE

B. Capacité économique et financière

Chiffre d'affaires annuel général

Son chiffre d'affaires annuel ("général") pour le nombre d'exercices requis dans l'avis pertinent ou dans les documents de marché est le suivant :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Chiffre d'affaires annuel moyen

Son chiffre d'affaires annuel moyen pour le nombre d'exercices requis dans l'avis pertinent, dans les documents de marché ou dans le DUME est le suivant :	
Nombre d'années :	
Libellé :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	

Code :	
Autorité :	

Chiffre d'affaires annuel dans le domaine d'activité

Son chiffre d'affaires annuel spécifique dans le domaine d'activité couvert par le marché pour le nombre d'exercices requis dans l'avis pertinent, dans les documents de marché ou dans le DUME est le suivant :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Chiffre d'affaires annuel moyen dans le domaine d'activité

Son chiffre d'affaires annuel moyen spécifique dans le domaine d'activité couvert par le marché pour le nombre d'exercices requis dans l'avis pertinent, dans les documents de marché ou dans le DUME est le suivant :	
Année :	
Libellé :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Création de l'opérateur économique

Si les informations concernant le chiffre d'affaires (général ou spécifique) ne sont pas disponibles pour toute la période requise, veuillez indiquer la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé ses activités :	**Réponse :**

COPIE

Ratios financiers

Concernant les ratios financiers indiqués dans l'avis pertinent ou dans les documents de marché, l'opérateur économique déclare que la/les valeur(s) actuelle(s) pour le(s) ratio(s) requis est/sont la/les suivante(s) :	
Description :	Ratio :
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Assurance contre les risques professionnels

Le montant couvert par l'assurance contre les risques professionnels qu'il a souscrite est le suivant :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Autres exigences économiques ou financières

Autres informations concernant les exigences économiques et financières que l'opérateur économique souhaite porter à la connaissance de l'acheteur :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

C. Capacités techniques et professionnelles

Pour les marchés de travaux : exécution des travaux du type spécifié

Uniquement pour les marchés publics de travaux : pendant la période de référence, l'opérateur économique a exécuté les travaux du type spécifié qui suivent :	
Description :	
Date :	
Bénéficiaire :	
Montant :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

COPIE

Indication des techniciens ou organismes techniques responsables du contrôle de la qualité

Il peut faire appel aux techniciens ou organismes techniques suivants, en particulier ceux responsables du contrôle de la qualité :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Pour les marchés de travaux : techniciens ou organismes techniques chargés d'exécuter les travaux

Dans le cas de marchés publics de travaux, l'opérateur économique sera en mesure de faire appel aux techniciens ou organismes techniques suivants pour exécuter les travaux :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Équipement technique et mesures pour s'assurer de la qualité

Il utilise l'équipement technique et les mesures	

suivants pour s'assurer de la qualité et ses moyens d'étude et de recherche sont les suivants :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Moyens d'étude et de recherche

Ses moyens d'étude et de recherche sont les suivants :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Il sera en mesure d'appliquer les systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement suivants lors de l'exécution du marché :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

COPIE

Autorisation de réaliser des contrôles

Pour les produits ou services à fournir qui sont complexes ou, exceptionnellement, pour les produits ou services qui doivent répondre à un but particulier: L'opérateur économique permettra la réalisation de contrôles portant sur ses capacités de production ou sur sa capacité technique et, si nécessaire, sur les moyens d'étude et de recherche dont il dispose ainsi que sur les mesures de contrôle de la qualité ?	**Réponse :**

Titres d'études et professionnels

Les titres d'étude et professionnels suivants sont détenus par le prestataire de services ou le contractant lui-même :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Mesures de gestion environnementale

L'opérateur économique sera en mesure d'appliquer les mesures de gestion environnementale suivantes lors de l'exécution du marché :	

Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Nombre de cadres

Le nombre de cadres de l'opérateur économique pendant les trois dernières années est le suivant :	
Année :	Effectif :
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Effectifs moyens annuels

Les effectifs moyens annuels de l'opérateur économique pour les trois dernières années s'établissaient comme suit :	
Année :	Effectif :
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

COPIE

Outillage, matériel et équipement technique

L'outillage, le matériel et l'équipement technique suivants seront à sa disposition pour l'exécution du marché :	
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Sous-traitance d'une fraction du marché

L'opérateur économique a l'intention d'éventuellement sous-traiter la fraction suivante (c'est-à-dire un pourcentage) du marché :	**Réponse :**

D. Dispositifs d'assurance de la qualité et normes de gestion environnementale

Certificats établis par des organismes indépendants concernant les normes d'assurance de la qualité

L'opérateur économique sera-t-il en mesure de produire des certificats établis par des organismes indépendants, attestant qu'il se conforme aux normes d'assurance de la qualité requises, y compris en ce qui concerne l'accessibilité pour les personnes handicapées ?	**Réponse :**
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à	

ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Certificats établis par des organismes indépendants concernant les systèmes ou normes de gestion environnementale

L'opérateur économique sera-t-il en mesure de produire des certificats établis par des organismes indépendants, attestant qu'il se conforme aux normes d'assurance de la qualité requises, y compris en ce qui concerne l'accessibilité pour les personnes handicapées ?	**Réponse :**
Les acheteurs peuvent-ils accéder gratuitement à ces informations par internet ?	**Réponse :**
Adresse :	
Code :	
Autorité :	

Partie V : Réduction du nombre de candidats qualifiés

COPIE